

Accueil Collectif de Mineurs de GOINCOURT (Périscolaire, mercredi)

Les tarifs sont modulés selon les ressources, le lieu de résidence de la famille et le nombre d'enfants à charge.

Application du barème N°1 de la Caisse d'Allocations Familiales avec un plancher fixé à 550€/mois et un plafond fixé à 3 200€/mois, pour les ressources comprises entre 551€ et 3 200€, un pourcentage est appliqué.

	Composition de la famille	Ressources Mensuelles (RM)		
		Inférieures ou égales à 550€	de 551€ à 3200€	Supérieures à 3200€
Barème N°1	1 enfant	1.64€/jour/enfant	0.32% des RM par jour de 8h	10.30€/jour/enfant
	2 enfants	1.54€/jour/enfant	0.30% des RM par jour de 8h	9.60€/jour/enfant
	3 enfants	1.44€/jour/enfant	0.28% des RM par jour de 8h	9.00€/jour/enfant
	4 enfants	1.33€/jour/enfant	0.26% des RM par jour de 8h	8.40€/jour/enfant

Attention : Si les enfants sont en garde partagée, seul le foyer percevant les allocations bénéficiera du tarif dégressif.

Le numéro de matricule CAF ou l'avis d'imposition du foyer (pour les autres régimes) permet le calcul du barème appliqué. En son absence, c'est le tarif maximum qui est appliqué sans possibilité de modification de la facture.

	1H00	1 journée de 8h	Mercredi (4h00)	1 semaine vacances 5 jours
Communes non conventionnées : Hors Aux Marais en juillet et août sur site.				
Surcoût appliqué pour les familles	+ 0.75€	+ 6€	+ 3€	+ 30€

Communes conventionnées:	- Auneuil (Tiersfontaine, Grumesnil, Sinancourt, La Neuville sur Auneuil, Troussures)
	- Auteuil (St Quentin d'Auteuil)
	- Berneuil en Bray
	- Villers St Barthélémy (Bailly, Le Ply)
	- Goincourt
	- St Martin Le Nœud

⇒ **Les inscriptions (périscolaire, mercredi) sont obligatoires**, sans le dossier complété et signé, votre enfant ne pourra être accueilli. Vous pouvez télécharger le dossier sur le site : csrcantonauneuil.com ou le retirer directement au Centre Social Rural La Canopée à Auneuil ou auprès de l'équipe d'animation sur votre commune (aux heures d'ouvertures).

- **Soir, et mercredi :** une feuille de préinscription est à remplir, facturation mensuelle adressée par le Centre Social Rural selon les présences effectives (les accueils du matin et du soir sont facturés à la séance).

- **Vacances** (sur l'A.C.M d'Auneuil, **attention les places sont limitées**) : une feuille de préinscription est à remplir à chaque période de vacances, facturation à la période de vacances adressée par le Centre Social Rural selon le forfait semaine ou demi semaine (les accueils du matin et du soir sont facturés à la séance).

En raison de places limitées sur les périodes de vacances, nous vous rappelons que les préinscriptions doivent être notifiées par écrit sur les feuilles trimestrielles qui vous sont remises au moment de l'inscription de votre enfant et qui sont également à disposition à l'accueil du Centre Social ou sur notre site internet.

Ces préinscriptions sont à remettre à la directrice de l'ACM d'Auneuil ou à envoyer par mail : csrcfactacm@laposte.net.

ANNULATIONS : Concernant les temps d'accueil des périodes de vacances, toute préinscription non annulée 7 jours avant sera facturée, sauf sur justificatif pour enfant malade.

Concernant les repas de la cantine, toute préinscription non annulée la veille avant 10h sera facturée [même avec certificat médical].

A noter : Pendant les vacances, les accueils avant et après la journée d'animation, ne bénéficient pas du soutien de nos partenaires, son coût est forfaitaire (à la séance) et représente 0.32% des revenus du foyer/8*le temps de la séance.

⇒ Pour tous renseignements complémentaires (inscription, tarifs ...) se renseigner auprès du Centre Social Rural La Canopée au :

☎ 03.44.84.46.83

✉ csr-cyber-auneuil@hotmail.fr